



VILLE DE VEMARS



LA LETTRE DU MAIRE

Chères Vémaroises, Chers Vémarois,

Le dimanche 4 août dernier, malgré notre refus de les laisser s'installer, les gens du voyage sont entrés de force sur le stade de football en toute illégalité !

Le dimanche 4 août, les gens du voyage ont tout simplement retiré les merlons de terre à l'entrée de notre stade, dessoudé les deux barrières, cassé les cadenas, et passer outre l'intervention de la gendarmerie de Louvres dans la demi-heure d'arrivée des premières caravanes.

Je suis scandalisé lorsque je constate que certains peuvent faire ce qu'ils veulent !

Nous avons été obligés de financer sur demande de l'Etat plusieurs aides d'accueil de nomades dont la plus proche est à Louvres. Et bien pour autant ces personnes continuent à défier les lois en vandalisant des équipements publics !

J'ai immédiatement écrit à Monsieur Le Préfet pour lui demander de faire évacuer les lieux, si besoin avec l'aide des forces de l'ordre. (Courrier à consulter sur le site de la commune)

En réponse à ma démarche, le 12 août un arrêté préfectoral de « mise en demeure de quitter les lieux aux gens du voyage stationnés à Vémars » a été pris, leur ordonnant de quitter les lieux dans les 48 heures, faute de quoi il pourra être procédé à l'évacuation forcée des véhicules et résidences mobiles à l'issue du délai prévu.

Soucieux de la sécurité des habitants et des commerçants, ainsi que de la tranquillité des riverains, j'ai demandé à la Gendarmerie et à la Police intercommunale de renforcer la surveillance sur la commune. Ces deux forces de sécurité m'ont assuré de leur soutien.

Nous allons toutefois déplorer à leur départ des dégradations de notre terrain de football, à un mois du début de la saison, saison qui risque d'être tout simplement compromise. C'est plus de 150 footballeurs et footballeuses qui n'auront plus de possibilité de s'entraîner pendant quelques mois. Ce terrain sera de nouveau équipé d'un dispositif anti-intrusion qui sera renforcé, ce qui malheureusement constitue une dépense supplémentaire pesant sur le budget communal de fonctionnement.

J'espère que les gens du voyage respecteront l'arrêté préfectoral leur demandant de libérer les lieux.

Je suis à votre disposition pour toutes questions par le biais du site internet

<https://mairiedevemars.fr/index.php/fr/> ou en prenant RV au 01 34 68 16 27.

Vous pouvez aussi vous saisir de la page recto de la lettre du Maire pour vous exprimer et renvoyer vos remarques à la Mairie, rue Léon Bouchard.

**Bien à vous,
F.DIDIER
Maire de Vémars.**